



# Le CSE et le reste en bref.....

[www.cgt-psa-valenciennes.fr](http://www.cgt-psa-valenciennes.fr)

Tract S

## Le retour du chômage fiscal.

Des stocks au plus haut en boîtes (34500 MB6, 5400 BE et 12000MC) et des milliers de pièces usinées partout dans l'entreprise pour une valeur de 68 millions d'€.

Comme par le passé la direction va nous faire chômer pour réduire ses stocks pour payer moins d'impôts et ensuite une fois la déclaration faite, c'est le retour des H+ ! La direction n'oubliera pas de percevoir au passage les aides d'état (environs 7€ de l'heure par salarié au chômage) écart vite rentabilisé par les millions gagnés en baisses d'impôts.

Les grands perdants sont les travailleurs qui devront venir les samedis ou les dimanches pour des clopinettes au détriment de leurs vies de famille.

Ce tour de passe-passe est possible grâce aux accords de modulations signés par tous sauf la CGT. Pour autant, il y a une possibilité de s'opposer aux abus de ce type.

Pour cela il faudrait donner un avis défavorable à la demande de chômage partiel de la direction en CSE ; Seule la CGT a donné un avis défavorable, tous les autres syndicats ont fermé les yeux en donnant un avis favorable.....

## Règlement intérieur pour le CSE, la direction veut réduire les élus au silence...

### ARTICLE 5-6 - Obligation de confidentialité

« Les informations de la base de données économiques et sociales présentées comme confidentielles par l'employeur (...) ne doivent pas être divulguées par les membres du comité à des personnes extérieures au comité. »

Cet article est loin d'être anodin, sans cet article comme c'est le cas actuellement, si la direction considère qu'un élu divulgue des informations, elle saisirait la justice et c'est un juge qui décide s'il y a infraction de la loi.

Mais avec ce règlement, c'est l'employeur qui directement peut sanctionner ou licencier un délégué qui dévoilerait un plan de licenciement ou des malversations financières.

Pour la CGT il est hors de question de valider un règlement liberticide qui consisterait à s'engager à ne pas transmettre les informations qui concernent directement les salariés.

N'est-ce pas la 1ère prérogative d'un syndicat d'être les yeux et les oreilles des salariés et d'être les lanceurs d'alertes ?

Mais visiblement il n'y a que la CGT que ça choque, les autres semblent repartis dans leur **hibernation profonde** jusqu'aux prochaines élections.

## Petits arrangements entre amis

Vous le savez ce n'est pas une surprise la CFTC conserve le CE devenu CSE, cependant beaucoup ignorent l'envers du décor de la pseudo élection du bureau du CSE.

Avant les élections la CFDT se présentait comme la grande alternative et on allait voir ce qu'on allait voir ! Allant même jusqu'à écrire dans un beau tract papier glacé en couleur :

: « La CFDT UMV, une diversité indispensable pour aborder les problématiques, La CFDT se positionnera comme un syndicat de l'alternative. Entre syndicat Révolutionnaire et politisé avec qui rien n'avance et d'autres syndicats qui sont en accord systématiquement avec la direction, la CFDT se veut le syndicat indépendant ..... »

Avec eux ça allait changer, finies les magouilles, avec la CFDT le changement c'est maintenant !

Oui mais ça c'était avant ! Avant que la CFDT face moins de 10% et soit déclaré non représentative. La bidouille sera toute trouvée, faire alliance avec la CFTC, c'est comme ça que la CFTC est toujours en place ! C'est l'indépendance et l'alternative façon CFDT, tout est bon tant que ça rapporte !



Pour les remercier, en échange de leur adhésion, la CFTC leur donne trois délégués syndicaux en commission ; Le syndicat indépendant à la façon CFDT....

Pour résumer nous avons un CSE composé de CFTC, de CFDT qui pour bonne partie sont d'anciens de FO.

La CGC qui au passage a voté FO pour le poste de secrétaire adjoint du CSE

Ce n'est pas un CSE, c'est « l'auberge espagnole »

La direction peut dormir sur ses deux oreilles, tout ce petit monde restera bien tranquille pendant les 4 prochaines années. Ils accepteront tout, vendront nos acquis et continuerons à détruire l'emploi.

**Sauf si les travailleurs en décident autrement par leur mobilisation ; et là tous savent qu'ils pourront compter sur le 1<sup>er</sup> syndicat chez les ouvriers : la CGT !!!**

## Nombre d'accidents alarmant, la direction veut répondre par la sanction

Un constat alarmant fait le directeur en CSE, le taux d'accident du travail à l'usine est 6 fois supérieur à la moyenne des autres usines du groupe.

Mais pour la direction, ne parlez surtout pas de mauvaises conditions de travail ou d'un atelier qui a besoin d'investissements. Pour le directeur c'est de la faute des ouvriers, d'ailleurs il a demandé aux ressources humaines de sanctionner beaucoup plus, pour lui, il n'y a pas assez de répression.

Pour la CGT, ce n'est pas avec des sanctions que l'on va faire baisser le nombre de blessés au travail, il faut investir dans les ateliers et il faut en finir avec les coups de pression permanents sur les chiffres de production.

La direction voudrait des résultats en terme de baisses d'accidents mais dans le même temps à travers les lois Macron, le nombre d'élus CHSCT vient d'être divisé par 3. Pour le chef du personnel cela n'a aucun rapport ! Pour Monsieur c'est de sa responsabilité pas besoin d'élus CHSCT. On en voit le résultat « C'est nul » ce n'est pas la CGT qui le dit, c'est le directeur !

